



Doc. 14850  
08 avril 2019

## Création d'un mécanisme de l'Union européenne pour la démocratie, l'État de droit et les droits fondamentaux

### Amendement<sup>1</sup> n° 6

déposé par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Dans le projet de résolution, paragraphe 9, remplacer les mots

«divers mécanismes de contrôle et d'application des normes de l'État de droit ont vu le jour»

par les mots suivants:

«certains mécanismes de contrôle de l'État de droit de l'Union européenne ont été déclenchés et d'autres initiatives visant à contrôler le respect de l'État de droit ont été prises».

---

1. 2019 - Deuxième partie de session

